

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	7	7

Date de la convocation
10 juin 2025

Date d'affichage

Objet
Demande d'appui technique au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales par la pépinière départementale

Délibération 2025-016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TAULIS 66110

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 066-216602037-20250620-2025016-DE



Séance du : 20 juin 2025

L'an deux mil vingt cinq

Et le vingt juin à 13h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Taulis, sous la présidence de Martine MAUGUIN, Maire.

Présents : Martine MAUGUIN, Romain CAYUELA, Gilberte COLL, Wilhelm HUBER

Absents : Hubert VAN DE WERVE

Absents excusés : Benoit ISSARTEL, Thierry CASASNOVAS,

Ayant donné procuration : Benoit ISSARTEL a donné procuration à Romain CAYUELA, Thierry CASASNOVAS a donné procuration à Martine MAUGUIN, Hubert VAN DE WERVE a donné procuration à Wilhelm HUBER

Monsieur Romain CAYUELA a été nommé secrétaire.

DEMANDE D'APPUI TECHNIQUE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ORIENTALES PAR LA PEPINIERE DEPARTEMENTALE

Madame le Maire indique que Madame la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales a par courrier du 17 juin 2025 réitéré l'offre de soutien aux communes par le biais de la pépinière départementale.

Ce courrier comporte une liste de végétaux disponibles pour les communes.

Pour le choix des essences, la commune doit prendre en considération la situation géographique ainsi que le phénomène de sécheresse touchant le département.

Madame le Maire rappelle qu'ENEDIS a mis en place à l'entrée du village le nouveau transformateur ce qui laisse désormais apparaître un muret sur le côté au niveau du boulodrome.

Afin de limiter la pollution visuelle sur cette nouvelle construction ainsi que sur les toitures des bâtiments du boulodrome Madame le Maire propose d'embellir l'entrée du village en y ajoutant une haie végétale et en faisant inscrire le nom du village « Taulis » en lettres de fer forgé sur le muret protégeant le transformateur.

De ce fait, l'entrée du village serait végétalisée et le chemin piéton menant au boulodrome délimité par la haie végétale.

De même, l'entrée du village côté Saint Marsal a un talus de terre entre le parking en face de l'église qui devrait être végétalisé afin d'embellir cette entrée aussi et rendre sa beauté au site.

Madame le Maire propose de demander l'appui technique du service départemental de la pépinière pour profiter de leur expertise et définir avec eux les essences qui seront les plus adéquates. Elle indique que les essences qui seront prescrites par l'agent qui se déplacera in situ vaudront attribution d'office des plants correspondants.

Où cet exposé et après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

- DEMANDER au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales l'appui technique du service

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 066-216602037-20250620-2025016-DE

Berger
Levisault

Le Maire,



Martine MAUGUIN

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture de CERET le et
Publication ou notification du